



Pour les agents de niveau Bac ou titulaire de Bac

**24 PLACES DE FORMATION A EDF
POUR ACCEDER AU COLLEGE CADRE
OUVERTES AU CONCOURS EN 2007**

Pour 2007 il y aura une promotion Procadre.

EDF a proposé 12 places dans la filière technique et 12 places dans la filière tertiaire que les directions souhaitent orienter vers l'informatique ou les systèmes d'information.

Gaz de France devra préciser début janvier ses intentions car il est impossible de fermer l'accès à des formations d'accès au collège au moment où les accords formation insistent sur l'investissement indispensable en direction des agents de bas niveau de formation initiale.

Si vous souhaitez vous inscrire à ces concours, vous devez choisir dans la liste des diplômes intéressant EDF.

Votre hiérarchie n'a pas la possibilité de vous empêcher de vous présenter à ce concours.

RAPPEL SUR PROCADRE

Objectifs

Procadre vise à faire acquérir, à un public d'agents d'EDF et Gaz de France, sélectionnés à partir d'un examen à quota, des compétences et des capacités leur permettant d'exercer un emploi du collège cadre. Ces compétences et capacités sont certifiées par un diplôme ou un titre homologué de niveau II ou I .

Public

Agents d'exécution ou de maîtrise, de formation inférieure ou égale au Bac (niveau IV), âgés d'au plus 40 ans au 1^{er} juillet qui précède la première présentation à l'examen de sélection et ayant une expérience professionnelle de cinq ans minimum dans la filière concernée (technique ou tertiaire), dont trois minimums dans nos entreprises.

Initiative

L'agent prend l'initiative de s'inscrire à Procadre. En outre, il s'engage à rester dans les Entreprises 5 ans après la fin des études et à être fonctionnellement et géographiquement mobile dans celles-ci lors de la première affectation.

Modalités d'accès

Examen national d'admission de niveau Bac Pro.
Préparation possible de cet examen à partir d'un test de positionnement et d'un parcours personnalisé par formation EAD (2 ans maximum).

Cursus de formation

Deux filières : technique et tertiaire (cf. chapitre public).

Formation en deux cycles :

- . un premier cycle de 18 Mois, à temps plein, interne à nos entreprises,
 - lieu de formation : Les Mureaux,
 - maîtrise d'œuvre : service de la Formation Professionnelle
- . un deuxième cycle en alternance d'une durée de deux ans et demi, dans des formations externes à nos entreprises de type Nouvelles Formations d'Ingénieurs (NFI) ou d'Ecoles Supérieures de Commerce (ESC). Pendant la durée de ce cycle l'agent est affecté dans une nouvelle Unité.

Certification

Premier cycle : certifié par un diplôme Universitaire (D.U. : niveau Bac + 2),

Deuxième cycle : certifié, selon la filière, par un titre d'ingénieur ou un diplôme d'une école supérieure de commerce.

Textes de référence

N 2000-11

D.P. 20-152 – D.P. 20-153